

Abstentions

2^e tour

Cette carte a été obtenue par un lissage des données communales (scores en pourcentage pondérés selon la carte par le nombre d'inscrits ou le nombre de suffrages exprimés). Les seuils adoptés pour les cartes ont été déterminés à partir des quintiles (le niveau le plus foncé correspondant aux 20 % des communes ayant le score le plus élevé, le niveau le plus clair aux 20 % des communes ayant le score le plus bas pour l'indicateur concerné).

